Notions de base en droit du travail

Description

Cette formation balaye les principales étapes de la vie du contrat de travail de sa conclusion à sa rupture. Elle vise l'acquisition de savoirs afin de gérer d'une manière opérationnelle et sécurisée les relations individuelles du travail au sein d'une structure d'intervenants à domicile.

Prérequis

- Avoir déjà suivi une session en droit du travail
- Tout professionnel souhaitant acquérir les fondamentaux en droit du travail

Objectifs

La formation s'applique à développer en particulier les compétences suivantes :

- Mettre en oeuvre son activité en respectant les règles liées au contexte du secteur (CCB 2010, avis d'interprétation, jurisprudence impactante)
- Recruter en toute sécurité (formalités (VIP, travailleurs étrangers), types de contrat (CDI, CDD), mentions des contrats, emploi et fonction (avenant 43))
- Piloter les principales absences du salarié (congés payés, maladie)
- Conduire des méthodes de panification des intervenantes (modulation, roulement des repos hebdomadaire, travail des dimanches et jours fériés, ...)
- Sécuriser la rupture du contrat (licenciement, démission, RC).

Contenu

1- Les normes applicables (CCB 2010, avis d'interprétation, textes à suivre)

2- Conclusion du contrat de travail

- Formalités d'embauche et focus sur le recrutement d'un travailleur étranger
- Choix du type de contrat (CDI, CDD)
- Focus sur le travail à temps partiel
- Mentions du contrat de travail
- Focus sur les fonctions (avenant 43)

3- Exécution et suspension du contrat de travail

- Durée et aménagement du temps de travail (accord du 30 mars 2006 sur les temps modulés, titre V de la CCB)
- Congés payés, fériés, repos, autres congés (titre IV de la CCB)
- Arrêts de travail et inaptitude

4- Droit disciplinaire et rupture du contrat de travail
- Droit disciplinaire, règlement intérieur et sanctions
- Les principaux modes de rupture du contrat (conditions de fond et de forme)
- Les suites de la rupture du contrat de travail et les risques contentieux : le barème prud'homal et ses conséquences

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :
- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 2 jours en présentiel et/ou distanciel
Intervenants : Formatrice spécialisée du secteur, juriste en droit social (Titulaire d'un MASTER)
Publics : Dirigeants, DRH, responsables administratifs, responsables de secteur

Date des formations

- 28 et 29 juin 2027 en distanciel